

Certificat de statut pour les propriétaires bénéficiaires pour la retenue et la déclaration d'impôts aux États-Unis (Entités)

(Révision : octobre 2021)

Département du Trésor – Service international des impôts

▶ **Doit être utilisé par les entités. Les personnes physiques doivent utiliser le formulaire W-8BEN.**▶ **Les renvois concernent le Code des impôts.**▶ **Consultez www.irs.gov/FormW8BENE pour connaître les instructions et les dernières informations.**▶ **Donnez ce formulaire à l'agent chargé de la retenue ou au payeur. Ne pas envoyer à l'IRS.****N'utilisez PAS ce formulaire pour :**

- Une entité américaine, ou un citoyen ou un résident américain W-9
- Une personne physique étrangère W-8BEN (Personne) ou formulaire 8233
- Une personne physique étrangère ou une entité déclarant que ses revenus proviennent directement de l'exploitation d'un commerce ou d'une entreprise aux États-Unis (sauf si elle fait valoir les avantages d'une convention) W-8ECI
- Une société de personnes étrangère, une fiducie simple étrangère, ou une fiducie cédante étrangère (sauf à faire valoir les avantages d'une convention) (voir instructions pour les exceptions) W-8IMY
- Un gouvernement étranger, un organisme international, une banque centrale étrangère d'émission, un organisme étranger exonéré d'impôt, une fondation privée étrangère, ou le gouvernement d'un territoire américain déclarant que le revenu provient directement des États-Unis ou faisant valoir l'application de la ou des sections 115(2), 501(c), 892, 895, ou 1443(b) (sauf à faire valoir les avantages d'une convention) (voir instructions pour les autres exceptions) W-8ECI ou W-8EXP
- Toute personne agissant comme intermédiaire (notamment un intermédiaire qualifié qui agit en tant que courtier en instruments dérivés) . . . W-8IMY

Utilisez plutôt le formulaire :**Partie I Identification du propriétaire bénéficiaire****1** Nom de l'organisme qui est le propriétaire bénéficiaire**2** Pays d'enregistrement ou d'établissement**3** Nom de l'entité transparente recevant le paiement (le cas échéant, consultez les instructions)**4** Chapitre 3 Statut (type d'entité) (ne cochez qu'une seule case) :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Fondation privée | <input type="checkbox"/> Société de personnes |
| <input type="checkbox"/> Fiducie simple | <input type="checkbox"/> Organisme exonéré d'impôt |
| <input type="checkbox"/> Banque centrale d'émission | <input type="checkbox"/> Entité transparente |
| <input type="checkbox"/> Fiducie cédante | <input type="checkbox"/> Fiducie complexe |
| <input type="checkbox"/> Organisation internationale | <input type="checkbox"/> Succession |
| <input type="checkbox"/> Gouvernement étranger – Entité contrôlée | <input type="checkbox"/> Gouvernement étranger – Partie intégrante |

Si vous avez coché ci-dessus entité transparente, société de personnes, fiducie simple ou fiducie cédante, s'agit-il d'une entité hybride qui fait valoir les avantages d'une convention ? Si « Oui », complétez la partie III.

 Oui Non**5** Statut au titre du chapitre 4 (statut FATCA) (Consultez les instructions pour plus de détails et remplissez la certification ci-dessous pour le statut applicable à l'entité).

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> FFI non participante (notamment une FFI liée à une FFI déclarante de type IGA autre qu'une FFI enregistrée et réputée conforme, une FFI participante ou un propriétaire bénéficiaire effectif exonéré). | <input type="checkbox"/> Gouvernement étranger, gouvernement d'un territoire américain, ou banque centrale étrangère d'émission. Remplissez la partie XIII. |
| <input type="checkbox"/> FFI participante. | <input type="checkbox"/> Organisme international. Remplissez la partie XIV. |
| <input type="checkbox"/> FFI à modèle de reporting 1. | <input type="checkbox"/> Plans de retraite exonérés. Remplissez la partie XV. |
| <input type="checkbox"/> FFI déclarante de modèle 2. | <input type="checkbox"/> Entité entièrement détenue par des propriétaires bénéficiaires exonérés. Remplissez la partie XVI. |
| <input type="checkbox"/> FFI enregistrée et réputée conforme (autre qu'une FFI déclarante de modèle 1, une FFI parrainée ou une FFI non déclarante de type IGA couverte dans la Partie XII). Consultez les instructions. | <input type="checkbox"/> Institution financière territoriale. Remplissez la partie XVII. |
| <input type="checkbox"/> FFI parrainée. Remplissez la partie IV. | <input type="checkbox"/> Entité d'un groupe non financier exclue. Remplissez la partie XVIII. |
| <input type="checkbox"/> Banque locale certifiée, non enregistrée et réputée conforme. Remplissez la partie V. | <input type="checkbox"/> Jeune entreprise non financière exclue. Remplissez la partie XIX. |
| <input type="checkbox"/> FFI certifiée et réputée conforme, avec uniquement des comptes de faible valeur. Remplissez la partie VI. | <input type="checkbox"/> Entités financières en liquidation ou en faillite exclues. Remplissez la partie XX. |
| <input type="checkbox"/> Véhicule d'investissement à capital fermé, parrainé, certifié et réputé conforme. Remplissez la partie VII. | <input type="checkbox"/> Organisme au titre de la section 501(c). Remplissez la partie XXI. |
| <input type="checkbox"/> Entité d'investissement par emprunt à court terme, certifiée et réputée conforme. Remplissez la partie VIII. | <input type="checkbox"/> Organisme à but non lucratif. Remplissez la partie XXII. |
| <input type="checkbox"/> Certaines entités d'investissement ne gérant pas de comptes financiers. Remplissez la partie IX. | <input type="checkbox"/> NFFE (entité étrangère non financière) cotée en Bourse ou filiale NFFE d'une entreprise cotée en Bourse. Remplissez la partie XXIII. |
| <input type="checkbox"/> FFI documentée par le propriétaire. Remplissez la partie X. | <input type="checkbox"/> NFFE territoriales exclues. Remplissez la partie XXIV. |
| <input type="checkbox"/> Distributeur restreint. Remplissez la partie XI. | <input type="checkbox"/> NFFE active. Remplissez la partie XXV. |
| <input type="checkbox"/> FFI non déclarante de type IGA. Remplissez la partie XII. | <input type="checkbox"/> NFFE passive. Remplissez la partie XXVI. |
| | <input type="checkbox"/> FFI affiliée exclue. Complétez la Partie XXVII. |
| | <input type="checkbox"/> NFFE à reporting direct. |
| | <input type="checkbox"/> NFFE parrainée à reporting direct. Remplissez la partie XXVIII. |
| | <input type="checkbox"/> Un compte qui n'est pas financier. |

6 Adresse de résidence permanente (rue, n° d'appartement ou de suite, ou route rurale). **N'utilisez pas une boîte postale ou une adresse « aux bons soins de »** (en dehors d'une adresse légale).

Ville, État ou province. Indiquez le code postal le cas échéant.

Pays

Pour des informations sur le Paperwork Reduction Act Notice (Loi sur la réduction des formalités administratives), consultez les instructions séparées.

Partie I Identification du propriétaire bénéficiaire (suite)

7 Adresse postale (si différente de celle indiquée ci-dessus)

Ville, État ou province. Indiquez le code postal le cas échéant.	Pays
--	------

8 Numéro d'identification de contribuable américain (NIF) le cas échéant

9a GIIN	b NIF Étranger	c Cocher si le NIF étranger n'est pas légalement requis <input type="checkbox"/>
---------	----------------	--

10 Numéro(s) de référence (voir instructions)

Remarque : merci de compléter le reste du formulaire et de le signer dans la partie XXX.**Partie II Entité ou filiale transparente recevant le paiement. (À remplir uniquement s'il s'agit d'une entité transparente avec un GIIN ou d'une filiale d'une FFI dans un pays autre que le pays de résidence de la FFI. Consultez les instructions.)**

11 Chapitre 4 Statut (statut FATCA) de l'entité ou de la filiale ignorée recevant le paiement.

- | | | |
|---|---|--|
| <input type="checkbox"/> Filiale considérée comme une FFI non participante. | <input type="checkbox"/> FFI à modèle de reporting 1. | <input type="checkbox"/> Filiale américaine. |
| <input type="checkbox"/> FFI participante. | <input type="checkbox"/> FFI déclarante de modèle 2. | |

12 Adresse de l'entité ou de la filiale ignorées (rue, n° d'appartement ou de suite, ou route rurale). **N'utilisez pas une boîte postale ou une adresse « aux bons soins de »** (en dehors d'une adresse légale).

Ville, État ou province. Indiquez le code postal le cas échéant.

Pays

13 GIIN (le cas échéant) _____

Partie III Demande d'octroi des avantages découlant des conventions fiscales (le cas échéant). (Au titre du chapitre 3 uniquement.)

14 Je certifie que (cochez les indications appropriées) :

- a Le bénéficiaire effectif est un résident de _____ au sens de la convention sur l'impôt sur le revenu en vigueur entre les États-Unis et ce pays.
- b Le propriétaire bénéficiaire tire l'élément (ou les éléments) de revenu pour le(s)quel(s) les avantages de la convention sont réclamés, et, le cas échéant, satisfait aux exigences de la disposition de la convention évoquant la limitation des avantages. Les types dispositions concernant la limitation des avantages suivants peuvent être inclus dans la convention fiscale applicable (cochez une seule case, consultez les instructions) :
- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Gouvernement | <input type="checkbox"/> Entreprise qui répond aux critères de propriété et d'érosion de l'assiette fiscale |
| <input type="checkbox"/> Fiducie de pension ou fonds de pension exonéré d'impôts | <input type="checkbox"/> Entreprise qui répond au critère des avantages dérivés |
| <input type="checkbox"/> Autre organisme exonéré d'impôt | <input type="checkbox"/> Entreprise avec un élément de revenu qui répond au critère d'exploitation active d'un commerce ou d'une entreprise |
| <input type="checkbox"/> Entreprise cotée en bourse | <input type="checkbox"/> Détermination discrétionnaire favorable obtenue par l'autorité américaine compétente |
| <input type="checkbox"/> Filiale d'une entreprise cotée en bourse | <input type="checkbox"/> Aucune disposition relative aux restrictions apportées aux avantages contenue dans la convention |
| | <input type="checkbox"/> Autre (indiquez l'article et le paragraphe) : _____ |
- c Le propriétaire bénéficiaire fait valoir les avantages de la convention pour les dividendes d'origine américaine reçus d'une entreprise étrangère ou pour sa participation à des activités commerciales réalisées par une entreprise étrangère aux États-Unis et répond au statut qualifié de résident (voir instructions).

15 **Taux et conditions spéciaux** (si applicable – consultez les instructions) :

Le propriétaire bénéficiaire fait valoir les dispositions de l'article et du paragraphe _____ de la convention identifiée à la ligne 14a ci-dessus pour demander un taux de _____ % de retenue sur (précisez le type de revenu) :

Indiquez les conditions supplémentaires de l'Article remplies par le propriétaire bénéficiaire pour être éligible à un taux de retenue : _____

Partie IV FFI parrainée

16 Nom de l'entité de parrainage : _____

17 **Cochez les cases qui s'appliquent.** Je certifie que l'entité identifiée dans la Partie I :

- est une entité de placement ;
- n'est pas une QI, une WP (sauf dans les limites autorisées par l'accord avec la société de personnes étrangère chargée de la retenue), ou une WT ; **et**
- a convenu avec l'entité identifiée ci-dessus (qui n'est pas une FFI non participante) d'agir en tant qu'entité de parrainage pour cette entité.

 Je certifie que l'entité identifiée dans la Partie I :

- est une société étrangère contrôlée selon la définition de la section 957(a) ;
- n'est pas une QI, une WP, ou une WT ;
- est totalement détenue, directement ou indirectement, par l'institution financière américaine identifiée ci-dessus qui accepte d'agir en tant qu'entité parraine pour cette entité ; **et**
- partage un système de compte électronique commun avec l'entité parraine (identifiée ci-dessus) qui permet à l'entité parraine d'identifier tous les détenteurs de comptes et bénéficiaires de l'entité et d'accéder à toutes les informations sur les comptes et les clients gérés par l'entité, notamment, mais sans limitation, les informations d'identification des clients, les documents des clients, la position des comptes et tous les paiements effectués aux détenteurs de compte ou aux bénéficiaires.

Partie V Banque locale certifiée, non enregistrée et réputée conforme18 Je certifie que l'entité identifiée dans la Partie I :

- opère et dispose d'une autorisation uniquement en tant que banque ou société de crédit mutuel (ou organisme de crédit coopératif similaire à but non lucratif) dans son pays d'enregistrement ou d'établissement ;
- effectue majoritairement des opérations de réception de dépôts et d'octroi de prêts, lorsqu'il s'agit d'une banque, pour des particuliers indépendants, et, s'agissant d'une société de crédit mutuel ou d'un organisme de crédit coopératif similaire, pour les membres, sous réserve qu'aucun des membres ne dispose d'une participation supérieure à 5 % dans cette société de crédit mutuel ou cet organisme de crédit coopératif ;
- ne sollicite pas de détenteurs de compte en dehors de son pays d'enregistrement ;
- ne dispose pas d'une zone fixe d'opération en dehors de ce pays (dans ce cadre, une zone fixe n'inclut pas les lieux n'ayant fait l'objet d'aucune publicité auprès du public et dans lesquels la FFI réalise uniquement des fonctions de support administratif) ;
- ne dispose pas de plus de 175 millions de dollars en actifs sur son bilan et, si elle est membre d'un groupe affilié étendu, ce groupe ne dispose pas de plus de 500 millions de dollars d'actifs totaux sur ses bilans consolidés ou agrégés ; **et**
- n'a pas de membre au sein de son groupe affilié étendu qui soit une institution financière étrangère, autre qu'une institution financière étrangère enregistrée ou établie dans le même pays que la FFI identifiée dans la Partie I et qui répond aux exigences définies ci-après dans cette partie.

Partie VI FFI certifiée et réputée conforme, avec uniquement des comptes de faible valeur19 Je certifie que l'entité identifiée dans la Partie I :

- n'effectue pas majoritairement des opérations d'investissement, de réinvestissement ou de négoce sur des titres, des participations dans des sociétés de personnes, des marchandises, des contrats principaux notionnels, des contrats d'assurance ou de rente, ou ne dispose d'aucune participation (notamment sous forme de contrats à terme ou d'options) sur ces titres, participations dans des sociétés de personnes, marchandises, contrats principaux notionnels, contrats d'assurance ou de rente ;
- aucun compte financier géré par la FFI ou tout membre de son groupe affilié étendu, le cas échéant, n'a un solde de compte ou une valeur qui dépasse 50 000 \$ (montant à déterminer avec les règles applicables sur les consolidations de comptes) ; **et**
- ni la FFI, ni le groupe affilié étendu de la FFI dans sa totalité, le cas échéant, ne disposent de plus de 50 millions de dollars en actifs sur leur bilan combiné ou agrégé à la fin du dernier exercice fiscal.

Partie VII Véhicule d'investissement à capital fermé, parrainé, certifié et réputé conforme

20 Nom de l'entité de parrainage : _____

21 Je certifie que l'entité identifiée dans la Partie I :

- est une FFI uniquement parce qu'il s'agit d'une entité d'investissement décrite à la section 1.1471-5(e)(4) des Règlements ;
- n'est pas une QI, une WP, ou une WT ;
- L'entité parraine identifiée à la ligne 20 exercera toutes ses responsabilités en termes d'enquête préalable, de détention et de déclaration (déterminé comme si la FFI était une FFI participante) ; **et**
- 20 personnes physiques au plus détiennent la totalité des intérêts de la dette et des titres de participation dans l'entité (compte non tenu d'une part des intérêts de la dette détenus par des institutions financières américaines, des FFI participantes, des FFI enregistrées et réputées conformes et des FFI certifiées et réputées conformes, et d'autre part des titres de participation détenus par une entité, si cette entité possède 100 % des titres de participation dans la FFI et qu'elle est elle-même une FFI parrainée).

Partie VIII Entité d'investissement par emprunt à court terme, certifiée et réputée conforme22 Je certifie que l'entité identifiée dans la Partie I :

- existait au 17 janvier 2013 ;
- a émis toutes ses classes d'intérêts de la dette ou de titres de participation à l'attention des investisseurs au plus tard le 17 janvier 2013, à la suite d'un acte de fiducie ou d'un accord similaire ; **et**
- est certifiée et réputée conforme, car elle satisfait à toutes les exigences permettant de la considérer comme une entité d'investissement par emprunt à court terme [tout comme les restrictions concernant ses actifs et les autres exigences au titre de la section 1.1471-5(f)(2)(iv) des Règlements].

Partie IX Certaines entités d'investissement ne gérant pas de comptes financiers

23 Je certifie que l'entité identifiée dans la Partie I :

- est une institution financière uniquement parce qu'il s'agit d'une entité d'investissement décrite dans la section 1.1471-5(e)(4)(i)(A) des Règlements, **et**
- ne gère pas de comptes financiers.

Partie X FFI documentée par le propriétaire

Remarque : ce statut ne s'applique que si l'institution financière américaine, la FFI participante ou la FFI déclarante de modèle 1 à laquelle ce formulaire est donné a accepté de considérer la FFI comme une FFI documentée par le propriétaire (voir instructions pour les exigences d'éligibilité). De plus, la FFI doit remplir les attestations ci-dessous.

24a (Toutes les FFI documentées par le propriétaire doivent cocher ici) Je certifie que la FFI identifiée dans la Partie I :

- n'agit pas comme intermédiaire ;
- n'accepte pas de dépôts comme peut le faire une banque ordinaire ou un organisme similaire ;
- ne détient pas, pour une partie significative de son activité, des actifs financiers pour le compte d'autres parties ;
- n'est pas une compagnie d'assurances (ou la holding d'une compagnie d'assurances) obligée d'effectuer des versements au titre d'un compte financier ;
- n'est pas détenue par un groupe affilié étendu dans lequel une entité accepte des dépôts comme peut le faire une banque ordinaire ou un organisme similaire, détient, pour une partie significative de son activité, des actifs financiers pour le compte d'autres parties, ou est une compagnie d'assurances (ou la holding d'une compagnie d'assurances) obligée d'effectuer des versements au titre d'un compte financier ;
- Ne gère pas de compte financier pour une FFI non participante ; **et**
- Ne possède aucun ressortissant américain spécifié qui détient un titre de participation ou un intérêt de la dette (autre qu'un intérêt de la dette qui n'est pas un compte financier ou qui présente un solde ou une valeur qui n'excède pas 50 000 \$) dans la FFI autre que celles identifiées dans le rapport de la FFI documenté par le propriétaire.

Cochez la case 24b ou 24c, selon le cas.

b Je certifie que l'entité identifiée dans la Partie I :

- a fourni, ou fournira, un rapport de la FFI documenté par le propriétaire qui contient :
 - (i) Le nom, l'adresse, le TIN (le cas échéant), le statut au titre du chapitre 4 et le type de documentation fournie (si elle est demandée) de toute personne physique et ressortissant américain spécifié qui détient un titre de participation directe ou indirecte dans la FFI documentée par le propriétaire (en prenant en compte toutes les entités autres que les ressortissants américains spécifiés) ;
 - (ii) Le nom, l'adresse, le TIN (le cas échéant) et le statut au titre du chapitre 4 de toute personne physique et ressortissant américain spécifié qui détient des intérêts de la dette dans la FFI documentée par le propriétaire (notamment tous les intérêts de la dette indirects qui incluent les intérêts de la dette dans toute entité que détient directement ou indirectement le bénéficiaire ou tout titre de participation directe ou indirecte chez un créancier du bénéficiaire) qui constitue un compte financier supérieur à 50 000 \$ (sans tenir compte de tous les intérêts de la dette détenus par les FFI participantes, les FFI enregistrées et réputées conformes, les FFI certifiées et réputées conformes, les NFFE exclues, les bénéficiaires effectifs exonérés, ou les personnes américaines autres que les ressortissants américains spécifiés) ; **et**
 - (iii) toute information supplémentaire que l'agent chargé de la retenue demande pour pouvoir remplir ses obligations au titre de l'entité.
- A fourni ou fournira les informations valides qui répondent aux exigences de la section 1.1471-3(d)(6)(iii) des Règlements pour chaque personne identifiée dans le rapport de la FFI documenté par le propriétaire.

c Je certifie que la FFI identifiée dans la Partie I a fourni, ou fournira, une lettre d'un auditeur, signée dans un délai de 4 ans après la date de paiement, émanant d'un cabinet comptable ou d'un représentant légal indépendant situé aux États-Unis indiquant que le cabinet ou le représentant a vérifié la documentation de la FFI pour ce qui concerne l'ensemble des propriétaires et des créanciers identifiés dans 1.1471-3(d)(6)(iv)(A)(2), et que la FFI satisfait à toutes les exigences pour être une FFI documentée par le propriétaire. La FFI identifiée dans la Partie I a aussi fourni, ou fournira, un rapport de la FFI documenté par ses propriétaires qui sont les personnes américaines spécifiées et le ou les formulaires W-9, avec les dérogations applicables.

Cochez la case 24d le cas échéant (facultative, voir les instructions).

d Je certifie que l'entité identifiée sur la ligne 1 est une fiducie qui n'a pas de bénéficiaires subsidiaires ou de classes désignées avec des bénéficiaires non identifiés.

Partie XI Distributeur restreint

25a (Tous les distributeurs restreints doivent cocher ici) Je certifie que l'entité identifiée dans la Partie I :

- opère en tant que distributeur pour ce qui concerne les intérêts de la dette ou les titres de participation du fonds restreint pour lequel ce formulaire est fourni ;
- fournit des services d'investissement à au moins 30 clients qui n'ont pas de lien entre eux, et moins de la moitié de ces clients sont liés les uns aux autres ;
- doit mettre en œuvre les procédures d'enquête préalable AML (lutte contre le blanchiment d'argent) en vertu des lois afférentes de son pays d'enregistrement (qui est une juridiction relevant du FATF [Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux]) ;
- opère uniquement dans son pays d'enregistrement ou d'établissement, ne dispose pas d'une zone fixe d'opération en dehors de ce pays, et a le même pays d'enregistrement ou d'établissement que tous les membres de son groupe affilié, le cas échéant ;
- ne sollicite pas de clients en dehors de son pays d'enregistrement ou d'établissement ;
- n'a pas plus de 175 millions \$ d'actifs totaux sous contrôle et pas plus de 7 millions \$ de chiffre d'affaires brut sur sa déclaration de revenus pour le dernier exercice fiscal ;
- n'est pas un membre d'un groupe affilié étendu qui a plus de 500 millions de dollars d'actifs totaux sous contrôle ou plus de 20 millions de dollars de chiffre d'affaires brut sur sa déclaration de revenus consolidés ou agrégés pour son dernier exercice fiscal ; **et**
- ne distribue aucune dette ni aucun titre du fonds restreint à des personnes américaines spécifiées, des NFFE passives ayant un ou plusieurs propriétaires américains significatifs, ou des FFI non participantes.

Cochez la case 25b ou 25c, selon le cas.

En outre, je certifie que pour toutes les ventes de dettes ou de titres de participation dans le fonds restreint pour lequel ce formulaire est fourni qui sont réalisées après le 31 décembre 2011, l'entité identifiée dans la Partie I :

- b a été engagée par un accord de distribution qui incluait une interdiction générale sur la vente de dettes ou de titres à des entités américaines et à des personnes physiques résidant aux États-Unis, et qu'elle est actuellement engagée par un accord de distribution qui inclut l'interdiction de la vente de dettes ou de titres à toute personne américaine spécifiée, toute NFFE passive ayant un ou plusieurs propriétaires américains significatifs, ou à toute FFI non participante.
- c est actuellement engagée par un accord de distribution qui inclut l'interdiction de la vente de dettes ou de titres à toute personne américaine spécifiée, toute NFFE passive ayant un ou plusieurs propriétaires américains significatifs, ou à toute FFI non participante et que, pour toutes les ventes réalisées avant que cette restriction ne soit incluse dans son accord de distribution, elle a vérifié tous les comptes correspondant à ces ventes conformément aux procédures identifiées dans la section 1.1471-4(c) des Règlements applicables aux comptes préexistants et qu'elle les a tous rachetés ou retirés, ou qu'elle a provoqué le transfert des titres du fonds restreint vers un distributeur qui est une FFI participante ou une FFI à modèle de reporting 1, titres qui avaient été vendus à des personnes américaines spécifiées, des NFFE passives ayant un ou plusieurs propriétaires américains significatifs, ou à des FFI non participantes.

Partie XII FFI non déclarante de type IGA

26 Je certifie que l'entité identifiée dans la Partie I :

- répond aux exigences pour être considérée comme une institution financière non déclarante dans le cadre d'un IGA applicable entre les États-Unis et ; _____ L'IGA applicable est un IGA de modèle 1 ou un IGA de modèle 2 et il est considéré comme un _____ au titre des dispositions de l'IGA applicable ou des règlements du département du Trésor (si applicable, voir instructions) ;
- Si vous êtes une fiducie documentée par ses fiducies ou une entité parrainée, veuillez indiquer le nom de la fiducie ou du parrain _____.

La fiducie est : Américaine Étrangère

Partie XIII Gouvernement étranger, gouvernement américain, territoire américain, ou Banque centrale d'émission étrangère

27 Je certifie que l'entité identifiée dans la Partie I est le bénéficiaire effectif du paiement et qu'elle ne réalise pas d'activités financières commerciales comparables à celles d'une compagnie d'assurances, d'un établissement de conservation de titres ou d'un établissement dépositaire pour ce qui concerne les paiements, les comptes ou les obligations pour lesquels ce formulaire est soumis (sauf pour ce qui est autorisé par la section 1.1471-6(h)(2) des Règlements).

Partie XIV Organisme international

Cochez la case 28a ou 28b, selon le cas.

28a Je certifie que l'entité identifiée dans la Partie I est un organisme international selon la description de la section 7701(a)(18).

- b Je certifie que l'entité identifiée dans la Partie I :
- comprend principalement des gouvernements étrangers ;
 - est reconnu comme un organisme intergouvernemental ou supranational au titre d'une loi étrangère identique à l'International Organizations Immunities Act (Loi sur l'immunité des organismes internationaux) ou qui dispose d'un accord de siège en vigueur avec un gouvernement étranger ;
 - la jouissance du revenu de l'entité ne revient à aucune personne privée ; **et**
 - est le propriétaire bénéficiaire du paiement et n'est pas engagée dans des activités financières commerciales comparables à celles d'une compagnie d'assurances, d'un établissement de conservation de titres ou d'un établissement dépositaire pour ce qui concerne les paiements, les comptes ou les obligations pour lesquels ce formulaire est soumis (sauf pour ce qui est autorisé dans la section 1.1471-6(h)(2) des Règlements).

Partie XV Plans de retraite exonérés

Cochez la case 29a, b, c, d, e, ou f, selon le cas.

- 29a** Je certifie que l'entité identifiée dans la Partie I :
- est établie dans un pays avec lequel les États-Unis ont une convention sur l'impôt sur le revenu (voir Partie III pour faire valoir les avantages d'une convention) ;
 - opère principalement pour administrer ou fournir des prestations de retraite ; **et**
 - est en droit de profiter des avantages de la convention sur le revenu que le fonds retire de sources américaines (ou pourrait prétendre à ces avantages si elle disposait de ce type de revenus), si elle est établie dans l'autre pays et que celui-ci satisfait à toutes les limitations applicables sur les exigences liées aux avantages.
- b** Je certifie que l'entité identifiée dans la Partie I :
- est organisée pour la fourniture de prestations de retraite, d'invalidité ou de décès (ou une combinaison de celles-ci) à des bénéficiaires qui sont d'anciens employés ayant travaillé dans une ou plusieurs sociétés et en considération des services rendus ;
 - aucun bénéficiaire ne peut disposer à lui tout seul de plus de 5 % des actifs de la FFI ;
 - est soumise à la réglementation gouvernementale et fournit des rapports annuels sur ses bénéficiaires aux autorités fiscales concernées dans le pays dans lequel le fonds est établi ou actif ; **et**
 - (i) est généralement exonérée d'impôt sur les revenus d'investissement en vertu des lois du pays dans lequel elle est établie ou elle opère, en raison du statut de plan de retraite pour ses prestations ;
 - (ii) reçoit au moins 50 % de ses contributions totales de sociétés de parrainage (sans tenir compte des transferts d'actifs provenant d'autres plans décrits dans cette partie, des comptes de retraite décrits dans un IGA applicable de modèle 1 ou 2, d'autres fonds de retraite décrits dans un IGA applicable de modèle 1 ou 2, ou des comptes décrits dans la section 1.1471-5[b][2][i][A] des Règlements ;
 - (iii) soit ne permet pas ou pénalise la distribution ou les retraits effectués avant la survenue d'événements spécifiques liés à la retraite, à l'invalidité ou au décès (à l'exception du transfert de fonds vers les comptes décrits dans la section 1.1471-5[b][2][i][A] des Règlements [relatifs aux comptes de retraite], vers des comptes de retraite décrits dans un IGA applicable de modèle 1 ou 2, ou vers d'autres fonds de retraite décrits dans cette partie ou dans un IGA applicable de modèle 1 ou 2) ; **soit**
 - (iv) limite les contributions des employés au fonds en fonction du revenu gagné par l'employé ou au plafond de 50 000 \$ annuels.
- c** Je certifie que l'entité identifiée dans la Partie I :
- est organisée pour la fourniture de prestations de retraite, d'invalidité ou de décès (ou une combinaison de celles-ci) à des bénéficiaires qui sont d'anciens employés ayant travaillé dans une ou plusieurs sociétés et en considération des services rendus ;
 - compte moins de 50 participants ;
 - est parrainée par une ou plusieurs sociétés, aucune d'entre elles n'étant une entité d'investissement ou une NFFE passive ;
 - les contributions de l'employé et de l'employeur au fonds (sans tenir compte des transferts d'actifs provenant d'autres plans décrits dans cette partie, des comptes de retraite décrits dans un IGA applicable de modèle 1 ou 2, ou des comptes décrits dans la section 1.1471-5[b][2][i][A] des Règlements) sont limitées en fonction, respectivement, du revenu et des indemnités touchés par l'employé ;
 - les participants qui ne sont pas résidents dans le pays où le fonds est établi ou actif ne peuvent recevoir plus de 20 % des actifs du fonds ; **et**
 - est soumise à la réglementation gouvernementale et fournit des rapports annuels sur ses bénéficiaires aux autorités fiscales concernées dans le pays dans lequel le fonds est établi ou actif.
- d** Je certifie que l'entité identifiée dans la Partie I est constituée dans le cadre d'un plan de retraite qui satisfait aux exigences de la section 401(a), à l'exception de l'exigence que le plan soit financé par une fiducie créée ou organisée aux États-Unis.
- e** Je certifie que l'entité identifiée dans la Partie I est constituée exclusivement pour générer des revenus destinés à un ou plusieurs fonds de pension décrits dans cette partie ou dans un IGA applicable de modèle 1 ou 2, ou aux comptes décrits dans la section 1.1471-5(b)(2)(i)(A) des Règlements (relatifs aux comptes de retraite), ou aux comptes de retraite décrits dans un IGA applicable de modèle 1 ou 2.
- f** Je certifie que l'entité identifiée dans la Partie I :
- est établie et parrainée par un gouvernement étranger, un organisme international, une banque centrale d'émission, le gouvernement d'un territoire américain (chacun étant défini dans la section 1.1471-6 des Règlements) ou un propriétaire bénéficiaire exonéré décrit dans un IGA applicable de modèle 1 ou 2 pour fournir des prestations de retraite, d'invalidité ou de décès à des bénéficiaires ou des participants qui sont d'actuels ou d'anciens employés du parrain (ou les personnes désignées par ces employés) ; **ou**
 - est établie et parrainée par un gouvernement étranger, un organisme international, une banque centrale d'émission, le gouvernement d'un territoire américain (chacun étant défini dans la section 1.1471-6 des Règlements) ou un propriétaire bénéficiaire exonéré décrit dans un IGA applicable de modèle 1 ou 2 pour fournir des prestations de retraite, d'invalidité ou de décès à des bénéficiaires ou des participants qui ne sont pas d'actuels ou d'anciens employés de ce parrain, mais qui sont néanmoins pris en compte en considération des services personnels qu'ils ont rendus au parrain.

Partie XVI Entité entièrement détenue par des propriétaires bénéficiaires exonérés

30 Je certifie que l'entité identifiée dans la Partie I :

- est une FFI uniquement parce qu'il s'agit d'une entité d'investissement ;
- chaque détenteur direct d'un titre de participation dans l'entité d'investissement est un bénéficiaire effectif exonéré décrit dans la section 1.1471-6 des Règlements ou dans un IGA applicable de modèle 1 ou 2 ;
- chaque détenteur direct d'intérêts de la dette dans l'entité d'investissement est soit un établissement dépositaire (en considération d'un prêt accordé à cette entité), soit un propriétaire bénéficiaire exonéré décrit dans la section 1.1471-6 des Règlements ou un IGA applicable de modèle 1 ou 2 ;
- a fourni un rapport du propriétaire qui contient le nom, l'adresse, le TIN (le cas échéant), le statut au titre du chapitre 4, et une description du type de documentation fournie à l'agent chargé de la retenue pour toute personne qui détient des intérêts de la dette représentant un compte financier ou un titre de participation directe dans l'entité ; **et**
- a fourni une documentation établissant que chaque propriétaire de l'entité est une entité décrite dans la section 1.1471-6(b), (c), (d), (e), (f) et/ou (g) des Règlements, que les propriétaires soient des bénéficiaires effectifs ou non.

Partie XVII Institution financière territoriale

31 Je certifie que l'entité identifiée dans la Partie I est une institution financière (autre qu'une entité d'investissement) qui est enregistrée ou établie en vertu des lois d'un territoire des États-Unis.

Partie XVIII Entité d'un groupe non financier exclue

32 Je certifie que l'entité identifiée dans la Partie I :

- est une holding, un centre de trésorerie ou une filiale de crédit, et quasiment toutes les activités de l'entité sont décrites dans la section 1.1471-5(e)(5)(i)(C) à (E) des Règlements ;
- appartient à un groupe non financier décrit dans la section 1.1471-5(e)(5)(i)(B) des Règlements ;
- n'est pas un organisme dépositaire ou de conservation de titres (sauf pour les membres du groupe affilié étendu de l'entité) ; **et**
- ne fonctionne pas (ou ne se présente pas) comme un fonds d'investissement, tel qu'un fonds de capital-investissement, un fonds de capital-risque, un fonds d'acquisition par effet de levier, ou tout véhicule d'investissement dont la stratégie d'investissement consiste à acquérir ou à financer des entreprises, puis à conserver des participations dans ces entreprises en tant qu'actifs immobilisés dans un objectif d'investissement.

Partie XIX Jeunes entreprises non financières exclues

33 Je certifie que l'entité identifiée dans la Partie I :

- a été constituée le (ou, en cas de nouvelle ligne d'activité, la date de la résolution du conseil d'administration approuvant la nouvelle ligne d'activité) _____ (la date ne doit pas être antérieure de plus de 24 mois à la date de paiement) ;
- n'a pas encore d'activité et n'en a jamais eu, ou qu'elle investit du capital dans des actifs avec l'intention de démarrer une ligne d'activité autre que celle d'une institution financière ou d'une NFFE passive ;
- investit du capital dans des actifs avec l'intention de démarrer une activité autre que celle d'une institution financière ; **et**
- ne fonctionne pas (ou ne se présente pas) comme un fonds d'investissement, tel qu'un fonds de capital-investissement, un fonds de capital-risque, un fonds d'acquisition par effet de levier, ou tout véhicule d'investissement dont l'objectif est d'acquérir ou de financer des entreprises, puis à conserver des participations dans ces entreprises en tant qu'actifs immobilisés dans un objectif d'investissement.

Partie XX Entités financières en liquidation ou en faillite exclues

34 Je certifie que l'entité identifiée dans la Partie I :

- a présenté un plan de liquidation ou un plan de réorganisation, ou a déposé son bilan _____ ;
- n'a pas eu d'activité au titre d'une institution financière, ni agi en tant que NFFE passive au cours des cinq dernières années ;
- est soit en cours de liquidation, soit en phase de redémarrage à la suite d'une réorganisation ou d'un dépôt de bilan et a l'intention de continuer ou de poursuivre ses opérations en tant qu'entité non financière ; **et**
- possède ou fournira les documents justificatifs, comme le dossier de dépôt de bilan ou tout autre document public, à l'appui de sa revendication si le dépôt de bilan ou la liquidation se poursuit pendant plus de 3 ans.

Partie XXI Organisme 501(c)

35 Je certifie que l'entité identifiée dans la Partie I est un organisme 501(c) qui :

- a reçu une lettre de détermination, toujours valide, de l'IRS qui reconnaît que le bénéficiaire est un organisme relevant de la section 501(c), cette lettre étant datée du _____ ; **ou**
- a fourni une copie de l'avis d'un avocat américain certifiant que le bénéficiaire est un organisme relevant de la section 501(c) (sans considération de la possibilité que le bénéficiaire soit une fondation privée étrangère).

Partie XXII Organisme à but non lucratif

36 Je certifie que l'entité identifiée dans la Partie I est un organisme à but non lucratif qui répond aux exigences suivantes :

- l'entité est établie et gérée dans son pays de résidence, exclusivement pour des objectifs religieux, caritatifs, scientifiques, artistiques, culturels ou éducatifs ;
- l'entité est exonérée de tout impôt sur le revenu dans son pays de résidence ;
- l'entité n'a pas d'actionnaires ou de membres ayant un intérêt à titre de propriétaire ou de bénéficiaire sur ses revenus ou ses actifs ;
- ni les lois applicables du pays de résidence de l'entité ni les documents de constitution de l'entité ne permettent que les revenus ou les actifs de l'entité puissent être distribués ou bénéficier à une personne privée ou à une entité non caritative, sauf dans le cadre de la conduite des activités caritatives de l'entité, en paiement d'une rémunération raisonnable pour des services rendus ou en paiement, au juste prix du marché, d'une propriété achetée par l'entité ; **et**
- les lois applicables du pays de résidence de l'entité ou les documents de constitution de l'entité imposent qu'au moment de la liquidation ou de la dissolution de l'entité, l'ensemble de ses actifs soit distribué à une entité qui peut être un gouvernement étranger, une partie intégrante d'un gouvernement étranger, une entité contrôlée par un gouvernement étranger, ou tout autre organisme décrit dans cette partie, ou échoie au gouvernement du pays de résidence de l'entité ou à toute subdivision politique de celui-ci.

Partie XXIII NFFE cotée en Bourse ou filiale NFFE d'une entreprise cotée en Bourse

Cochez la case 37a ou 37b, selon le cas.

37a Je certifie que :

- l'entité identifiée dans la Partie I est une entreprise étrangère qui n'est pas une institution financière ; **et**
- les actions de cette entreprise sont régulièrement échangées sur un ou plusieurs marchés boursiers bien établis, notamment _____ (indiquez un marché boursier dans lequel les actions sont régulièrement échangées).

b Je certifie que :

- l'entité identifiée dans la Partie I est une entreprise étrangère qui n'est pas une institution financière ;
- l'entité identifiée dans la Partie I appartient à un groupe affilié étendu en tant qu'entité dont les actions sont régulièrement échangées sur un marché boursier bien établi ;
- le nom de l'entité, dont les actions sont régulièrement échangées sur un marché boursier bien établi, est _____ ; **et**
- le nom du marché boursier dans lequel les actions sont régulièrement échangées est _____ .

Partie XXIV NFFE territoriales exclues

38 Je certifie que :

- l'entité identifiée dans la Partie I est une entité constituée dans un territoire des États-Unis ;
- l'entité identifiée dans la Partie I :
 - (i) n'accepte pas de dépôts comme peut le faire une banque ordinaire ou un organisme similaire ;
 - (ii) ne détient pas, pour une partie significative de son activité, des actifs financiers pour le compte d'autres parties ; **ou**
 - (iii) n'est pas une compagnie d'assurances (ou la holding d'une compagnie d'assurances) obligée d'effectuer des versements au titre d'un compte financier ; **et**
- tous les propriétaires de l'entité identifiée dans la Partie I sont des résidents bona fide du territoire dans lequel la NFFE est établie ou enregistrée.

Partie XXV NFFE active

39 Je certifie que :

- l'entité identifiée dans la Partie I est une entité étrangère qui n'est pas une institution financière ;
- moins de 50 % du chiffre d'affaires de l'entité pour le dernier exercice fiscal est un revenu passif ; **et**
- moins de 50 % des actifs détenus par cette entité sont des actifs qui produisent ou qui sont détenus pour produire un revenu passif (calculé selon la moyenne pondérée du pourcentage des actifs passifs mesurés tous les trimestres) (voir instructions pour la définition du revenu passif).

Partie XXVI NFFE passive

40a Je certifie que l'entité identifiée dans la Partie I est une entité étrangère qui n'est pas une institution financière (autre qu'une entité d'investissement établie dans un territoire des États-Unis) et qu'elle ne certifie pas son statut en tant que NFFE (ou filiale) cotée en Bourse, NFFE territoriale exclue, NFFE active, NFFE à reporting direct ou NFFE parrainée à reporting direct.

Cochez la case 40b ou 40c, selon le cas.

b En outre, je certifie que l'entité identifiée dans la Partie I n'a pas de propriétaires américains significatifs (ou le cas échéant pas de ressortissants américains de contrôle) ; **ou**

c en outre, je certifie que l'entité identifiée dans la Partie I a fourni le nom, l'adresse et le TIN de chaque propriétaire américain significatif (ou, le cas échéant, le ressortissant américain de contrôle) de la NFFE dans la Partie XXIX.

